

ACCORD HANDICAP 2013 -2016

Après quelques mois de négociations, l'accord pour l'insertion des personnes handicapées 2013 – 2016 avait été signé fin décembre 2012.

Suite à la dénonciation par la CGT de cet accord, la Direction de GrDF a convoqué de nouveau l'ensemble des Organisations Syndicales pour une seule séance de négociation.

Le nouvel accord prévoit les dispositions suivantes :

Tableau de synthèse des objectifs quantitatifs de recrutement :

Année	2013	2014	2015	2016
Embauches statutaires	25	25	25	25
Recrutements d'alternants	10	10	10	10
Total	35	35	35	35

Ventilation du budget dans les différentes enveloppes :

Objet	% autorisé
Pilotage	20 %
Plan d'embauche	12 %
Accueil et insertion	18 %
Information / Sensibilisation	15 %
Formation	7 %
Maintien dans l'emploi	16 %
Autres mesures	7 %
Sous-traitance	5 %

J'insiste et demande que soit mis en place un réel suivi de cet accord que ce soit au niveau national comme au niveau local afin que le qualitatif soit bien au rendez-vous comme la Direction s'y est engagée.

Le 24 avril dernier, le nouveau Directeur Général de GrDF a invité l'ensemble des Organisations Syndicales pour la signature de ce nouvel accord.

CHANGEMENT A LA TÊTE DE GrDF

Le 16 avril dernier, le Conseil d'Administration de GrDF a désigné en tant que Directeur Général de GrDF, Mme Sandra LAGUMINA à qui nous souhaitons la bienvenue au sein du Distributeur Gaz.

En tant que DSC de GrDF, je remercie Mme Laurence HEZARD, son prédécesseur, qui a toujours été une Chef d'Entreprise attachée au dialogue social avec les Représentants du Personnel.

FO Énergie et Mines entend travailler dans le même esprit avec le nouveau Directeur en réitérant son attachement à un dialogue social ouvert, constructif, prenant en compte la confiance des salariés que nous représentons.

Nous affirmons que relever les défis qui se présenteront à GrDF suppose la meilleure considération de nos revendications.



Bernard GEGOUT
Délégué Syndical Central GrDF
Tel : 07 60 43 50 92
Email : bernard.gegout@grdf.fr